

**Politique de la Ville et Animation - Avenants programmatifs et financiers 2006
d'actions avec les associations Maison des Jeunes et de la Culture
de Besançon-Clairs-Soleils - Association Sportive et d'Education Populaire
des Cras - Chaprais - Maison des Jeunes et de la Culture de Palente-
Orchamps - Comité de Quartier Rosemont Saint-Ferjeux -
Association Satellite - Versement de subventions**

M. l'Adjoint BAUD, Rapporteur : La Ville de Besançon anime, à partir de sa délégation «politique de la ville et animation» et de ses trois maisons de quartier municipales, un réseau d'interventions territoriales de structures d'animations de quartier.

Ce partenariat est formalisé pour les structures associatives par une convention pluriannuelle de trois ans qui énonce le projet associatif de la structure présenté à la Ville, détermine les relations avec la Ville et définit notamment les modalités d'attribution des aides financières ou de mise à disposition de locaux et de matériel.

Les nouvelles conventions triennales 2006-2008 ont été adoptées par le Conseil Municipal du 15 décembre 2005 pour les 4 structures associatives (Maison des Jeunes et de la Culture de Besançon - Clairs-Soleils, Association Sportive et d'Education Populaire des Cras - Chaprais, Maison des Jeunes et de la Culture de Palente - Orchamps, Comité de Quartier Rosemont - Saint-Ferjeux) et du 9 mars 2006 pour Satellite.

Il convient, selon les termes de ces conventions, de se prononcer sur les avenants annuels qui fixent le programme d'actions engagé et qui déterminent la participation financière de la Ville sur chaque action.

Les avenants présenteront également les contributions des autres délégations de la Ville et celles du Contrat de Ville ainsi que la valorisation de l'aide apportée par la Ville en terme de locaux et de personnel le cas échéant.

Les subventions complémentaires de la Ville au titre du Contrat de Ville sont indiquées pour mémoire ; elles font l'objet d'une autre délibération.

1 - Avenant annuel avec la Maison des Jeunes et de la Culture de Besançon - Clairs-Soleils

Compte tenu :

- du projet associatif de la «MJC Besançon - Clairs-Soleils» présenté à la Ville, ayant fait l'objet d'une convention triennale,
- des actions programmées pour 2006,
- des orientations et du budget de la Ville en matière d'animation et de développement social des quartiers,

il est proposé de subventionner les actions suivantes de la «MJC de Besançon - Clairs-Soleils» pour l'année 2006 :

Subventions	Actions/Ville		Contrat de Ville/Ville	
	Sollicité 2006	Proposé 2006	Sollicité 2006	Proposé 2006
RÉALISER DES ACTIVITÉS				
Activités enfance				
Centre de Loisirs maternel	15 780 €	15 780 €		
Centre de Loisirs élémentaire	20 130 €	20 130 €		1 000 €
Accompagnement à la scolarité	7 570 €	7 564 €		
Activités jeunesse				
Centre de Loisirs Partir Jeunes	17 380 €	17 377 €	8 170 €	8 170 €
Accompagnement à la scolarité	14 580 €	14 575 €		
Prévention animation sportive	2 950 €	2 950 €	1 500 €	300 €
Camps autonomes 16-25	1 000 €	1 000 €	3 010 €	3 010 €
Formation des jeunes	300 €	300 €	2 000 €	2 000 €
A Tire d'Aile	3 050 €	3 050 €		
Action adultes / tout public				
Point emploi	4 400 €	4 400 €	2 500 €	2 500 €
Partir Familles (séjours)	25 410 €	25 402 €	10 000 €	5 000 €
Actions féminines	4 050 €	4 050 €	3 000 €	1 000 €
Atelier urbain (PRU)	3 850 €	3 850 €	convention	PRU
SOUTENIR LE TISSU ASSOCIATIF DE PROXIMITÉ ET LES GROUPES D'HABITANTS				
Soutien initiatives et associations	1 500 €	1 500 €		
Fonds de participation aux habitants	2 770 €	2 604 €	6 000 €	6 000 €
Journal de Quartier	8 230 €	8 225 €		
CO ET PRODUIRE DES ANIMATIONS				
Actions culturelles				
Découvertes de pratiques culturelles	8 800 €	8 800 €		
Actions collectives				
Fêtes et événements	25 490 €	25 490 €		
Soirées conviviales	4 030 €	4 023 €		
Actions et animations Ville				
Ville en fêtes, Alter Égaux...	2 930 €	2 930 €		
CONTRACTUALISATION				
Référent Contrat de Ville	9 000 €	9 000 €		
TOTAL MJC Besançon/Clairs-Soleils	183 200 €	183 000 €	36 180 €	29 980 €

Versements subventions**Ville actions**

Acompte janvier	38 425 €
Avril	48 193 €
Juillet	48 191 €
Octobre	48 191 €

Ville Contrat de Ville

Avril	28 980 €
-------	----------

Au total, la somme des subventions attribuées à ce jour pour l'année 2006 par la Ville à la «MJC de Besançon - Clairs-Soleils» serait de 183 000 € (et 28 980 € pour le Contrat de Ville pour mémoire).

Le budget prévisionnel pour l'année 2006 pour l'association (site de Clairs-Soleils) est de 509 668 €.

Valorisation des aides en matière de locaux

Locaux 93 rue de Chalezeule	14 985 €
Charges	6 233 €
Total	21 218 €

Autres locaux mis à disposition*Occasionnels :*

- Ecole maternelle Jean Macé (mercredi)
- Ecole élémentaire Jean Macé (vacances)
- Ecole maternelle Vauthier (vacances)
- Gymnase Clairs-Soleils

2 - Avenant annuel avec l'Association Sportive et d'Education Populaire des Cras - Chaprais

Compte tenu :

- du projet associatif de l'«Association Sportive et d'Education Populaire des Cras - Chaprais» présenté à la Ville, ayant fait l'objet d'une convention triennale,
- des actions programmées pour 2006,
- des orientations et du budget de la Ville en matière d'animation et de développement social des quartiers,

il est proposé de subventionner les actions suivantes de l'«Association Sportive et d'Education Populaire des Cras - Chaprais» pour l'année 2006 :

Subventions	Actions/Ville		Contrat de Ville/Ville	
	Sollicité 2006	Proposé 2006	Sollicité 2006	Proposé 2006
RÉALISER DES ACTIVITÉS				
<i>Activités enfance</i>				
Activités petite enfance	2 500 €	2 500 €		
Centre de Loisirs maternel	2 500 €	2 500 €		
Activités enfance - jeunesse	8 518 €	8 518 €		
Centre de Loisirs élémentaire et adolescents	32 338 €	32 338 €	5 633 €	5 633 €
<i>Activités jeunesse</i>				
Nouvelles cultures - Projets jeunes	24 707 €	24 707 €	5 000 €	5 000 €
<i>Action adultes</i>				
Activités adultes	5 737 €	5 737 €		
SOUTENIR LE TISSU ASSOCIATIF DE PROXIMITÉ ET LES GROUPES D'HABITANTS				
Soutien initiatives et associations - Préfiguration Centre Social	8 534 €	8 000 €		
CO ET PRODUIRE DES ANIMATIONS				
<i>Actions et animations Ville</i>				
Alter Égaux, Vital'Été...	2 862 €	2 500 €		
Fêtes de quartier	4 477 €	4 000 €		
PARTICIPATION AUX LOCAUX				
Locaux / Loyer	38 200 €	38 200 €		
TOTAL ASEP Cras - Chaprais	130 737 €	129 000 €	10 633 €	10 633 €

Versements subventions

Ville actions

Acompte janvier	28 625 €
Avril	33 459 €
Juillet	33 458 €
Octobre	33 458 €

Ville Contrat de Ville

Avril	10 633 €
-------	----------

Au total, la somme des subventions attribuées à ce jour pour l'année 2006 par la Ville à l'«Association Sportive et d'Education Populaire des Cras - Chaprais» serait de 129 000 € (et 10 633 € pour le Contrat de Ville).

Le budget prévisionnel pour l'année 2006 de l'association est de 683 745 €.

Locaux mis à disposition*Permanents :*

- Rue Violet (dès réception des travaux) (Arts plastiques)

Occasionnels :

- Ecole maternelle Paul Bert (Centre de Loisirs maternel)
- Gymnase Résal

3 - Avenant annuel avec la Maison des Jeunes et de la Culture de Palente-Orchamps

Compte tenu :

- du projet associatif de la «MJC Palente - Orchamps» présenté à la Ville ayant fait l'objet d'une convention triennale,
- des actions programmées pour 2006,
- des orientations et du budget de la Ville en matière d'animation et de développement social des quartiers,

il est proposé de subventionner les actions suivantes de la «MJC Palente – Orchamps» pour l'année 2006 :

Subventions	Actions/Ville		Contrat de Ville/Ville	
	Sollicité 2006	Proposé 2006	Sollicité 2006	Proposé 2006
RÉALISER DES ACTIVITÉS				
<i>Activités enfance et jeunesse</i>				
École de Musique	18 833 €	18 833 €		
Ateliers Enfance Jeunesse	5 083 €	4 779 €		
Centre de Loisirs mercredi	2 774 €	2 610 €		
Centre de Loisirs vacances Maternel, élémentaire, adolescents	40 294 € 10 000 €	42 997 € 6 900 €	28 276 €	22 464 €
A Tire d'Aile	3 446 €	3 427 €		
Actions de Parentalité	14 108 €	13 934 €		
SOUTENIR LE TISSU ASSOCIATIF DE PROXIMITÉ ET LES GROUPES D'HABITANTS				
Coordination Centre Social Action «Image de soi»	4 416 €	4 489 €	350 €	350 €
Stage de pré-qualification	7 099 €	6 706 €		
Illettrisme / Atelier Repères	397 €	381 €		
Écrivain public	Valorisation	Locaux		
Alphabétisation	1 832 €	1 731 €		
Accompagnement à la scolarité	9 332 €	10 356 €		

Subventions	Actions/Ville		Contrat de Ville/Ville	
	Sollicité 2006	Proposé 2006	Sollicité 2006	Proposé 2006
CO ET PRODUIRE DES ANIMATIONS				
<i>Développement culturel</i>				
Programme accès aux livres	14 224 €	15 116 €	4 000 €	4 000 €
Action culturelle	3 888 €	3 793 €	8 000 €	8 000 €
Spectacles jeune public	7 545 €	7 117 €	7 800 €	7 552 €
S'ouvrir et découvrir (CEL)	2 576 €	2 513 €	4 000 €	3 000 €
CONTRACTUALISATION				
Référent Contrat de Ville	7 810 €	7 378 €		
TOTAL MJC Palente/Orchamps	153 657 €	153 060 €	52 426 €	45 366 €

Versements subventions

Ville actions

Acompte janvier	36 000 €
Avril	36 720 € 6 900 €
Juillet	36 720 €
Octobre	36 720 €

Ville Contrat de Ville

Avril	45 366 €
-------	----------

D'autres délégations apportent une participation financière (délégation Culturelle) : 18 794 € pour l'Ecole de Musique.

Au total la somme des subventions attribuées à ce jour pour l'année 2006 par la Ville à la «MJC Palente - Orchamps» serait de 153 060 € (et 18 794 € -Culture- pour l'école de Musique et 45 366 € pour le Contrat de Ville).

Le budget prévisionnel pour l'année 2006 de l'association est de 1 242 617 €.

Valorisation des aides en matière de locaux

Locaux Place des Tilleuls	73 322 €
Charges	11 000 €
Personnel - 2 agents	32 102 €
Total	----- 116 424 €

Autres locaux mis à disposition*Permanents :*

- Ecole Jean Zay (partie non scolaire)
- Rue Violet (menuiserie)

Occasionnels :

- Ecole élémentaire Jean Zay (vacances)
- Ecole maternelle Condorcet (vacances)
- Ecole élémentaire Pierre et Marie Curie (vacances)
- Petite Ecole dans la Forêt (été)
- Gymnase Jean Zay (été)

4 - Avenant annuel avec le Comité de Quartier Rosemont - Saint-Ferjeux

Compte tenu :

- du projet associatif du «Comité de Quartier Rosemont - Saint Ferjeux» présenté à la Ville, ayant fait l'objet d'une convention triennale,
- des actions programmées pour 2006,
- des orientations et du budget de la Ville en matière d'animation et de développement social des quartiers,

il est proposé de subventionner les actions suivantes du «Comité de Quartier Rosemont - Saint-Ferjeux» pour l'année 2006 :

Subventions	Actions/Ville		Contrat de Ville/Ville	
	Sollicité 2006	Proposé 2006	Sollicité 2006	Proposé 2006
RÉALISER DES ACTIVITÉS				
<i>Activités enfance et jeunesse</i>				
Animation enfance 4-12 ans	26 794 €	26 794 €	3 612 € 2 150 €	3 440 € 1 763 €
Animation jeunesse 13-17 ans	21 429 €	21 429 €	3 175 € 2 000 €	1 956 €
A Tire d'Aile	3 100 €	3 100 €		
Accompagnement à la scolarité	17 610 €	17 610 €		
Activités de loisirs 6 - 16 ans	16 126 €	16 126 €	3 010 €	
SOUTENIR LE TISSU ASSOCIATIF DE PROXIMITÉ ET LES GROUPES D'HABITANTS				
Animations Centre Social - Locaux associatifs	valorisation	locaux		
Action Musique			1 750 €	1 750 €
Activités collectives	16 035 €	16 035 €		
Permanence emploi	7 653 €	7 653 €	3 100 €	
Chantiers d'insertion	37 350 €	37 350 €	6 000 €	3 400 €
Buanderie	23 338 €	21 235 €		

Subventions	Actions/Ville		Contrat de Ville/Ville	
	Sollicité 2006	Proposé 2006	Sollicité 2006	Proposé 2006
CO ET PRODUIRE DES ANIMATIONS				
Animations de quartier	352 €	352 €		
Animation Aînés	968 €	968 €		
Animations tout public	726 €	726 €		
CONTRACTUALISATION				
Référent Contrat de Ville	7 800 €	7 622 €		
TOTAL Comité de Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux	179 281 €	177 000 €	24 797 €	12 309 €

Ville actions

Acompte janvier	32 500 €
Avril	48 168 €
Juillet	48 166 €
Octobre	48 166 €

Ville Contrat de Ville

Avril	12 309 €
-------	----------

D'autres délégations apportent une participation financière (délégation Action Sociale - CCAS) : 12 000 € pour la Buanderie.

Au total, la somme des subventions attribuées à ce jour pour l'année 2006 par la Ville au «Comité de Quartier Rosemont - Saint-Ferjeux» serait de 177 000 € (12 000 € -Action Sociale CCAS- pour la Buanderie et 12 309 € pour le Contrat de Ville).

Le budget prévisionnel pour l'année 2006 de l'association est de 899 242 €.

Valorisation des aides en matière de locaux

Locaux Place de la Commune	90 783 €
Personnel - 1 agent CCAS mis à disposition	
Total	----- 90 783 €

Autres locaux mis à disposition

Permanents :

- 23 rue de l'Amitié
- 19 rue de l'Amitié (dès réception après travaux)

5 - Avenant annuel avec l'association Satellite (Cité de l'Amitié)

Compte tenu :

- du projet associatif de «Satellite» présenté à la Ville, ayant fait l'objet d'une convention triennale,
- des actions programmées pour 2006,
- des orientations et du budget de la Ville en matière d'animation et de développement social des quartiers,

il est proposé de subventionner les actions suivantes de «Satellite» pour l'année 2006 :

Subventions	Actions/Ville			Contrat de Ville/Ville	
	2005	Sollicité2006	Proposé 2006	Sollicité 2006	Proposé 2006
Activités enfance et jeunesse					
Action de médiation et d'animation socio- éducative de proximité à la Cité de l'Amitié	5 000 €	10 850 €	7 500 €		inclus dans actions Ville

Les actions sont principalement :

- Mise en place d'un accueil en soirées, mercredis et week-ends, vacances scolaires, aide et accompagnement de divers jeunes pour des projets individuels, aide à la formation BAFA de 14 jeunes, ...
- Prise en compte des aspirations et besoins des jeunes par une relation quotidienne,
- Création d'un espace informatique,
- Actions visant à promouvoir les loisirs autonomes, les vacances autonomes, mise en œuvre d'une action Jobs d'été,
- Création d'un club de foot,
- Organisation de diverses soirées barbecue/Cinéma plein air,
- Participation aux actions «Immeubles en fête, ...» en partenariat avec le Comité de quartier de Rosemont - Saint-Ferjeux.

Le budget prévisionnel pour l'année 2006 pour cette action est de 39 803 €.

Versement

En une seule fois dès réception des bilans de l'année 2005.

Au total, la somme des subventions attribuées à ce jour pour l'année 2006 par la Ville à l'association «Satellite» serait de 7 500 €.

Le Conseil Municipal est invité :

- à autoriser M. le Maire à décider l'attribution des subventions suivantes :
 - 183 000 € à la «Maison des Jeunes et de la Culture de Besançon - Clairs-Soleils»

- 129 000 € à l'«Association Sportive et d'Education Populaire des Cras - Chaprais»
- 153 060 € à la «Maison des Jeunes et de la Culture de Palente - Orchamps»
- 177 000 € au «Comité de Quartier Rosemont - Saint-Ferjeux»

dont les modalités de versement s'effectueront selon les termes des conventions pluriannuelles (un acompte déjà versé en janvier puis avril, juillet, octobre).

- 7 500 € à l'Association «Satellite»

dont les modalités de versement s'effectueront selon les termes de la convention pluriannuelle (un seul versement dès réception des bilans de l'année 2005).

- à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les avenants programmatifs pour 2006 avec les associations : Maison des Jeunes et de la Culture de Besançon - Clairs-Soleils, Association Sportive et d'Education Populaire des Cras - Chaprais, Maison des Jeunes et de la Culture de Palente - Orchamps, Comité de Quartier Rosemont - Saint-Ferjeux et Satellite.

En cas d'accord, la dépense totale, soit 649 560 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2006 de la façon suivante :

- 642 660 € au chapitre 65.422/6574 CS 47030
- 6 900 € concernant le centre de loisirs maternel de Palente-Orchamps au chapitre 65.422/6574.4841 CS 47030.

Après en avoir délibéré et sur avis favorables unanimes des Commissions n° 4 et du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, adopte ces propositions.

Mme MENETRIER, M. BAUD, Mme TISSIER, Mme FALCINELLA, Mme PRESSE, M. MEDJALDI, M. CYPRIANI, M. MONNEUR n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 14 avril 2006.